

## « C du Vent ». Les opposants à l'éolien persistent

« C du Vent » a tenu vendredi en soirée, au Loge-Beg, son assemblée générale. Une cinquantaine de personnes sont venues écouter les bilans et s'informer sur les avancées des projets éoliens en cours dans la commune.

Le président, Philippe Fatras, a été reconduit à la tête de l'association.

### Le sujet intéresse

Après avoir remercié « le Monsieur éoliennes de la Cocopaq, Marcel Jambou » de sa présence, le chef de file des opposants aux éoliennes est revenu sur l'enquête publique. « 300 personnes sont allées s'informer auprès du commissaire enquêteur sur le projet bannalécois. Pas moins de neuf registres d'enquête publique ont été remplis et 285 observations faites. Si le sujet intéresse, le forum ouvert sur le site de la mai-



Une cinquantaine de personnes ont pris part, vendredi, à l'assemblée générale de l'association C du Vent, au Loge-Beg.

rie en est la preuve avec 3.490 connections ».

Et Philippe Fatras d'insister : « Sur le site de l'association un sondage révèle encore, à la question "êtes-vous favorable à l'implantation

d'éoliennes sur la Cocopaq ?" 1.009 non, 84 oui et 15 sans opinion ».

Le président a détaillé les craintes transmises au commissaire enquêteur : « L'éolien va détruire nos

paysages et notre cadre de vie. Ensuite, c'est la crainte de la proximité des machines par rapport aux habitations et leurs nuisances, sans oublier en dernier lieu la perte de valeur mobilière ».

### Pour 500 m minimum

L'association a réclamé que soit portée à 500 m minimum (au lieu de 400 m) la distance séparant les futurs sites des riverains.

Pour l'heure « C du Vent » n'a pas obtenu gain de cause, mais ne baisse pas les bras, l'association étant prête à aller devant le tribunal administratif s'il le faut. Pour le moment, la décision ultime appartient au préfet, en signant le ou les permis selon le nombre de sites acceptés : un ou deux.

### > Contact

<http://www.cduvent.org>